REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE (MSPC)

PLATEFORME NATIONALE DE REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES (PFNRRC)

AGENCE NATIONALE DE LA PROTECTION CIVILE (ANPC)

Bulletin mensuel N° 3 : Août 2022, informations-prévention-alerte aux risques et catastrophes

Surveiller la montée des eaux au niveau des cours et plans d'eau ainsi que l'agitation de la mer ; signaler toute personne suspect dans votre entourage

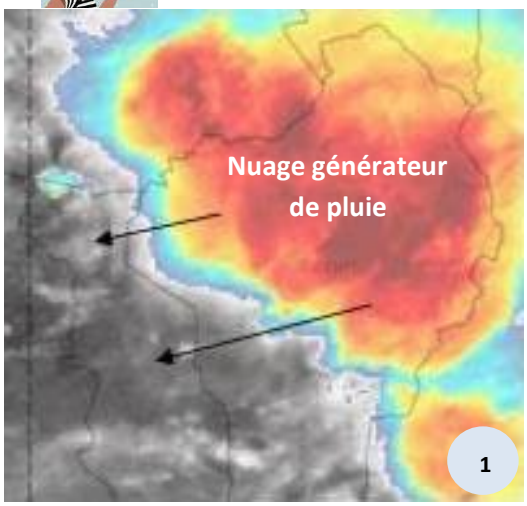

Images 1 : Alerte forte pluie ; 2 : Agitation de la mer ; 3 : Niveau d'eau au niveau de la balise couplée au limnimètre à Mawoussou.

CONTACTS ET NUMEROS UTILES EN CAS D'URGENCES OU DE CATASTROPHES

Salle de veille et des opérations ANPC : **91 11 24 24**

Direction Générale ANPC (Lomé) : 22 51 02 12/22 51 01 03 ; Direction Régionale Sud de l'ANPC (Atakpamé) : 24 40 07 01 ; Direction Régionale Nord de l'ANPC (Kara) : 26 60 16 31 ; Barrage Hydro-électrique de Nangbéto (CEB) : 90 95 34 00 ; Sapeurs-pompiers : 118, 22 21 67 06 ; Police Nationale : 1244, 1252, 117, 170 ; Gendarmerie : 172 ; Croix-Rouge Togolaise : 22 21 21 10 ; ANASAP : 8024 ; CEET : 8228 ; Renseignements généraux : 115 et toutes autorités administratives et locales.

Au cours du mois de juillet 2022, le Togo a enregistré des situations critiques provoquées par des évènements tels que des conflits intercommunautaires, des déplacements internes, des afflux de réfugiés, des inondations, des vents violents, des incendies, l'érosion côtière, etc. Ces situations ont causé des dégâts matériels et pertes en vies humaines. Dans le souci de minimiser l'impact des situations d'urgence/catastrophes et menaces sur les populations, le Gouvernement, en collaboration avec ses partenaires, a entrepris de nombreuses actions dont certaines en cours. Ce bulletin d'informations, de prévention et d'alerte, couvrant le mois d'août, présente les résultats de l'analyse croisée des données réelles et simulées de météorologie et d'hydrologie. Pour minimiser l'impact des aléas et menaces, il est important de s'approprier et de prendre en compte les bonnes pratiques de prévention, d'alerte et de réponse aux situations d'urgence/catastrophes.

WORLD BANK GROUP · PNUD · WFP Programme Alimentaire Mondial PAM · Organisation mondiale de la Santé · unicef · Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture · WORLD METEOROLOGICAL ORGANIZATION

I. Situation pluviométrique

Dans la partie bimodale (sud de Blitta), ce mois sera marqué par une petite saison sèche caractéristique de cette zone. Néanmoins on pourra observer quelques pluies faibles par endroits tandis que la partie monomodale (nord de Blitta) du pays des pluies modérées à fortes sont attendues durant cette période.

Sur le plan agricole, pratiquement au sud c'est la fin de la grande saison des pluies. Alors que dans la partie nord, c'est la pleine saison des pluies (figure ci-dessous).

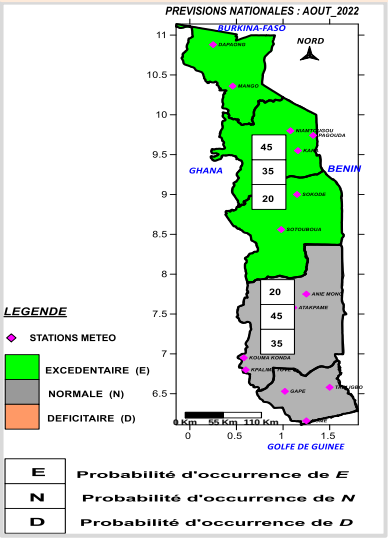

Source : DGMN, juillet 2022

II. Situation hydrologique

Au cours de ce mois, il est attendu sur l'ensemble des bassins fluviaux les tendances probabilistiques des écoulements dans les différents cours d'eau sur le plan national comparées à la référence 1991-2020 :

- Des écoulements normaux à tendance excédentaire dans le bassin du Mono ;
- Des écoulements normaux dans le bassin du Lac Togo ;
- Des écoulements excédentaires dans le bassin de l'Oti.

III. Conditions météo-marines

Sur la côte togolaise les états de la mer seront conditionnés durant le mois d'août par un renforcement maximum des alizés humides. La distribution spatiale de la température de surface de la mer affichera des minimales due à la remontée des eaux froides qui annoncent la grande saison de pêche. Cette situation d'upwelling va conditionner les échanges de fraicheur océan-atmosphère et signaler la petite saison sèche. Le déferlement des vagues se traduira par une alternance de bonnes brises et de vents frais. La situation évoluera entre mer agitée et très agitée avec des risques élevés de noyades, de submersion et d'érosion côtière plus active sur les localités les plus vulnérables (Baguida, Afiadégnigban, Gbodjomé, Kpémé, etc.).

IV. Barrage de Nangbéto

Le mois d'août, est une période de gros apports d'eau pour le barrage. Cette année, la tendance au remplissage étant précoce, il est fort probable que la centrale de Nangbéto commence par laisser passer les trop-pleins d'une manière anticipée.

V. Système d'alerte communautaire

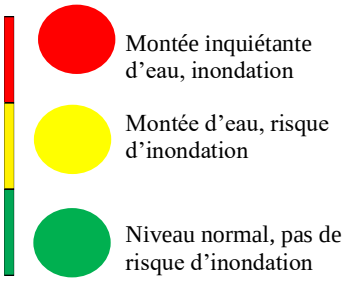

Balise communautaire

Le système d'alerte précoce communautaire constitué de balises (vert, jaune, rouge) de cartes de risques, de plans d'action et de plans de préparation, permet aux communautés locales la lecture facile et autonome du niveau d'eau dans les rivières, fleuves et tout autre plan d'eau. L'expérience a prouvé qu'il a contribué à sauver des personnes et des biens.

A cet effet, l'ANPC en collaboration avec la Croix Rouge Togolaise, invite les points focaux, les volontaires, les acteurs des plateformes locales, élargies aux populations, à faire le suivi et à intégrer dans leur vécu quotidien en cette période de saison pluvieuse au nord l'usage de cet outil communautaire de surveillance du niveau d'eau.

Au vu des analyses et prévisions hydrométéorologiques, l'ANPC en collaboration avec les acteurs du système d'alerte précoce invite les lecteurs et volontaires impliqués dans la chaine d'alerte, à une surveillance permanente en vue de prévenir et d'alerter à temps les populations exposées. De même, elle invite les acteurs de la gestion des situations d'urgence/catastrophes et menaces à mettre en œuvre toutes les actions de prévention et de préparation nécessaires afin de minimiser les impacts de toutes situations éventuelles. Par ailleurs, l'ANPC exhorte la population à éviter toute activité dépendante de l'utilisation des cours et plans d'eau ; sauf sur avis favorable de l'autorité ou des services compétents qui disposent des gilets de sauvetage et embarcations mis à leur disposition par le Gouvernement.

Structures impliquées dans l'élaboration du bulletin :

- Agence nationale de la protection civile (ANPC)
- Direction des ressources en eau (DRE)
- Communauté électrique du Bénin (CEB)/Barrage de Nangbéto
- Direction générale de la météorologie nationale (DGMN)
- Croix-Rouge Togolaise (CRT)
- Université de Lomé (UL)

©Agence nationale de la protection civile (ANPC)
Direction de la prévention, de la coopération et des affaires humanitaires (DPCAH)
E-mail : anpctogo@anpctogo.tg/anpctogo@gmail.com/dpcahanpc@gmail.com
Téléchargez les versions numériques des bulletins sur le www.anpctogo.tg
48 rue 225 AGP, Avenue de la Chance
Tél : 22 51 02 12/22 51 01 03 ; 05 BP 463 Lomé-Togo